

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00573
Numéro SIREN : 909 430 324
Nom ou dénomination : AB INVESTORA

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 1785

CIC **Crédit Industriel et Commercial**

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

CIC LA VARENNE SAINT HILAIRE 95 AVENUE DU BAC LA VARENNE ST HILAIRE 94210 ST MAUR DES FOSSES
☎ 01 49 08 51 07 FAX 01 45 11 10 75 ✉ 10866@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC LA VARENNE SAINT HILAIRE 95 AVENUE DU BAC LA VARENNE ST HILAIRE 94210 ST MAUR DES FOSSES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Yonathan ABBOU, représentant de la société AB INVESTORA S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 186 BOULEVARD DE CRETEIL 94100 ST MAUR DES FOSSES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

ABBOU Yonathan
Nombre d'actions : 100
Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30066 10866 00020502301 56

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 janvier 2022

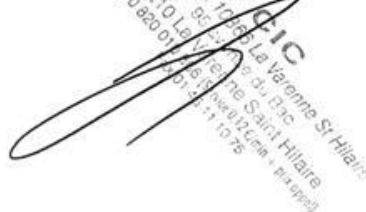
Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé



JST141

Lin-Lin ZELLER
Chargée d'affaires professionnels
CIC La Varenne



CIC
95 Avenue du Bac
La Varenne St Hilaire
94210 St Maurice
01 49 08 51 07 - 01 45 11 10 75
10866@cic.fr